

C. DIELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIELIS geeft lezing van de volgende tekst :

Comme beaucoup d'Anderlechtois, j'ai été surpris des changements effectués lors de l'édition du Marché de Noël 2019. En effet, alors que les précédentes éditions avaient remporté un succès de foule, vous avez provoqué de très nombreux changements :

- Suppression de la musique dans les chalets et du bal populaire sur la place de la Vaillance
- Suppression de la musique de Noël sur le marché
- Suppression de toutes les animations (ou presque) commandées à l'extérieur de la Commune
- Suppression du feu d'artifices
- Suppression du fascicule de présentation du Marché

Cette vague de suppression a même été jusqu'à supprimer les bonbons donnés par le Père Noël aux enfants, ce qui a choqué énormément de monde. Cette politique a démontré que les coûts des autres éditions étaient justifiés et avaient permis de redonner une réputation au marché de Noël qui faisait venir des visiteurs d'au-delà de notre Commune. La place de la Vaillance été désertée, les forains ayant été placés dans des chalets et un marché de Noël durable spécifique ayant été installé sur ladite place. Il est patent que vous avez eu du mal à remplir l'ensemble des chalets, allant même jusqu'à mettre un vendeur de casseroles dans un chalet. A ce stade, de très nombreux commerçants m'ont manifesté leur volonté de faire une pétition regrettant la formule des années précédentes et refusant de revenir dans ces conditions.

Après avoir supprimé la feria espagnole qui avait son succès de foule (au grand désarroi d'une grande partie de la population anderlechtoise) et avoir obtenu un succès tout relatif lors du dernier marché annuel, le Collège semble vouloir détruire un des derniers événements festif et convivial de la commune. N'y-a-t-il pas lieu à remettre en question certains choix ou économies ayant pour conséquence de créer un événement ne satisfaisant plus personne ? Les conditions météorologiques du week-end ne peuvent expliquer le peu de monde présent. En outre, il ne vous aura pas échapper que les avis sur les réseaux sociaux ainsi que sur place étaient unanimes.

Mes questions sont les suivantes :

- Quel bilan faites-vous de cette édition ?
- Vu l'état d'insatisfaction généralisée, le Collège compte-t-il maintenir une édition en 2020?
- Dans l'affirmative, le collège reviendra-t-il à la formule qui avait fait ses preuves?
- Quelles démarches vont être prises pour assurer une diversité des commerçants présents?
- Quel service gèrera le marché de Noël?

Madame l'Échevine ROEX répond que le Collège a fait une évaluation avec tous les services qui ont collaboré à l'événement. Au contraire de ce que C. DIELIS avance, il n'y a pas eu tellement de changements. Il n'y a pas eu de suppression de musique et le même budget d'animations a été prévu. Pour la distribution de bonbons, le Collège estimait qu'une dépense de 2000€ était trop et qu'on pouvait faire sans, le plus important était que les enfants puissent voir le Père Noël. Toutefois, le collège pourrait revenir sur sa décision. On a vu moins de monde que d'habitude le vendredi et le samedi mais le dimanche a été très bon par rapport aux autres années. Évidemment, la météo est un facteur majeur. Oui, le marché de Noël sera présent en 2020 ; sa préparation a commencé par une évaluation

de tous les aspects. Le Collège a retenu ce qui est bon afin d'encore apporter des améliorations en 2020. La coordination se fera par le service « Événements ». Le programme culturel et les animations seront coordonnés par les services culturels francophone et néerlandophone, avec « Escale du Nord ». Le service « Développement économique » se chargera de la partie marchande. Le Collège va intensifier la collaboration avec les producteurs locaux, les écoles, les associations, les commerçants, les académies de musique, etc, afin de garantir la mixité dans ce marché.